

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 222

présenté par
Mme Laclais

ARTICLE 22

À la dernière phrase de l'alinéa 7, supprimer le mot :

« pilotes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.